

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIAVILLE

RÈGLEMENT NUMÉRO 1642-2026

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1585-2024 établissant un programme d'aide financière pour la rectification des raccordements inversés;

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville peut modifier ledit règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par le conseiller Alexandre Côté et dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est, par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit :

- 1.- Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2.- Le Règlement numéro 1585-2024 est modifié par le remplacement des annexes 1, 2 et 3 par les annexes ci-jointes.
- 3.- Le Règlement numéro 1585-2024 est modifié par la suppression de l'article 7 b).
- 4.- Le présent règlement modifie tout règlement incompatible avec celui-ci.
- 5.- Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

VICTORIAVILLE, ce 4 mai 2026

VINCENT BOURASSA
Maire

ROSANE ROY
Greffière

Programme d'aide pour la rectification des raccordements inversés

Annexe 1 – Formulaire de demande d'aide financière

Informations sur le demandeur

Nom du demandeur : _____

Adresse de la propriété : _____

Ville : Victoriaville Province : Québec

Code postal : _____

Adresse du propriétaire si différente : _____

Ville : _____ Province : _____

Important

Ce formulaire doit être envoyé à l'intention de notre technicien(ne) de programme de subventions à subventions@victoriaville.ca ou par la poste au 1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370, Victoriaville, Québec G6P 6T2

CONDITIONS

La Ville peut réclamer le remboursement de tout ou d'une partie de l'aide financière versée, s'il est porté à sa connaissance tout fait rendant fausse, inexacte ou incomplète la demande d'aide financière produite par le demandeur.

En plus du remboursement exigé, il sera impossible de présenter une nouvelle demande d'aide financière pour les 3 ans suivants où la Ville aura eu connaissance de la situation.

Date

Signature du demandeur

Section réservée à l'administration

Responsable qui a reçu la demande : _____

Date de réception de la demande : _____ (année/mois/jour)

État de la demande : Acceptée Refusée Date : _____

Programme d'aide pour la rectification des raccordements inversés

Annexe 2 – Certification du professionnel

Informations générale

Nom du client : _____

Adresse de la propriété : _____

Informations sur l'exécutant des travaux

Nom du plombier ou de l'entreprise qui
effectue les travaux : _____

N° R.B.Q. : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Province : _____

Ce formulaire doit être envoyé à l'intention de notre technicien(ne) de programme de subventions à subventions@victoriaville.ca ou par la poste au 1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370, Victoriaville, Québec G6P 6T2

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je certifie que les travaux de raccordement ont été réalisés et que ceux-ci sont conformes au règlement 1392-2021 de la Ville de Victoriaville

Date

Nom du professionnel

Programme d'aide pour la rectification des raccordements inversés

Annexe 3 – Charte de la langue française

Section à remplir par le demandeur

Je, soussigné, représentant du demandeur, déclare que (*cocher une des cases qui s'applique à votre cas*) :

- 1. le demandeur a un établissement au Québec et emploie moins de 25 personnes au Québec;
- 2. le demandeur a un établissement au Québec et emploie 25 personnes ou plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois;
- 3. le demandeur a un établissement au Québec et emploie 25 personnes ou plus au Québec et ce, depuis 6 mois ou plus ; je déclare donc que le SOUMISSIONNAIRE respecte et va continuer de respecter les exigences de la section II du chapitre V du titre II de la Charte de la langue française et notamment que son nom ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation qui est publiée et tenue à jour par l'OQLF. De plus, (*cocher une des 4 cases ci-dessous*) :
 - je déclare que le demandeur détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'OQLF et je le joins à la Soumission;
 - je déclare que le demandeur ne détient pas de certificat de francisation et je joins à la Soumission une attestation d'application d'un programme de francisation en vigueur délivrée par l'OQLF;
 - je déclare que le demandeur ne détient pas de certificat de francisation ou d'attestation d'application d'un programme de francisation et je joins à la Soumission un accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique confirmant qu'il a transmis à l'OQLF l'« analyse de la situation linguistique »;
 - je déclare que le demandeur ne détient pas de certificat de francisation, d'attestation d'application d'un programme de francisation ou d'accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique et je joins à la Soumission une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF; je déclare également que le demandeur s'engage à transmettre à l'OQLF, dans le délai prescrit par la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11), une « analyse de la situation linguistique ».

Je déclare également que le demandeur n'a pas reçu d'offre de l'OQLF de mettre en place les services d'apprentissage du français fournis par Francisation Québec ou que, si le demandeur a reçu une telle offre, il a accepté celle-ci et n'a pas fait défaut de respecter les modalités convenues avec Francisation Québec.

Date

Signature du représentant

Signature du demandeur